

Bilan 2022 - Perspectives 2023



MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2023

Nous nous rencontrons pour la première fois en réunion publique des vœux depuis le début du mandat. Cela va être le moment pour chaque élu de faire une présentation de ses actions depuis deux ans et demi et des perspectives à venir. Mon rôle de chef d'équipe est de faire du lien et de donner du sens à tout cela.

Notre ligne de conduite est *Partageons Demain* et aménageons un espace de vie tenable et agréable pour le futur. Ce n'est pas nouveau dans le discours (le rapport Meadows date de 1972). Pendant longtemps, nous n'avons pas entendu les alertes de cette poignée d'intellectuels « écolo-excentriques ». Cependant aujourd'hui, en 2023, nous subissons les effets négatifs de cette croissance humaine (la guerre à nos portes, une récession économique, des troubles climatiques). Associé à cela, nous avons des déplacements obligatoires de populations qui quittent leurs terres car elles ne sont plus viables. Des concepts internationaux qui nous dépassent ? Oui. Mais localement nous subissons bien les hausses de prix notamment de l'énergie et de l'alimentation ou les problèmes de manque d'eau comme cet été. Nous accueillons des personnes déplacées par le biais du CART depuis longtemps et plus récemment, un fort élan de solidarité s'est organisé pour les ukrainiens. Alors oui, à notre niveau, nous devons réfléchir à nos façons individuelles de fonctionner. Nous devons réfléchir à notre façon de nous alimenter, de nous déplacer, de nous loger, d'accueillir les gens, de partager et donc à notre façon de vivre ensemble.

Non, je ne suis pas un adepte de l'effondrement et je ne prône pas le retour à l'Antiquité. Mais je me pose la question, et je vous pose la question : « doit-on forcément surconsommer pour être heureux ? »

Donc oui, notre politique est de projeter notre commune dans le futur et d'accompagner la transition énergétique, de faciliter les déplacements doux et collectifs, de favoriser une alimentation saine de proximité, de

soutenir le commerce local, de développer un tourisme doux et diffus, d'accueillir de nouvelles populations qui font vivre nos équipements et notre économie, de développer des animations et le lien social entre tous. Je comprends que les changements en profondeur puissent être difficiles pour certains. J'admets des blocages réactionnels lorsque l'on touche aux habitudes. Discutons-en ! Pour cela, la mairie a aménagé de nombreux espaces d'expressions.

Le TUM avec plus de contenu sur nos actions ; la permanence des élus en mairie le samedi matin qui accueille librement les personnes ; les commissions municipales, nombreuses, ouvertes à toutes et tous avec plus de 150 personnes actives ; le conseil municipal, légalement public, mais qui offre un temps de parole à la fin et bien sûr les demandes de rendez-vous qui sont toujours honorés.

Alors oui, les temps de contact, d'information et de propositions sont multiples. Charge à vous d'en faire usage lorsque le besoin s'en fait sentir.

Aujourd'hui, nombre de collectifs, d'associations ou de regroupements spontanés se créent pour s'emparer d'une mission citoyenne. Ils sont utiles à la démocratie, en apportant du débat et de la mobilisation. Mais lorsqu'un groupe partisan utilise des rumeurs ou des informations erronées en tentant de rallier un mouvement populaire, dans un contexte de contentieux qui demande aux élus de la discrétion, on peut s'interroger sur le bénéfice démocratique. La démocratie, dans ses origines grecques, prônait l'obligation pour chaque citoyen de venir participer aux assemblées dans l'agora, lieu identifié de débat. Ramenons à notre échelle et à notre époque et utilisons les espaces d'information, d'échanges et de propositions existants.

Toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite une belle et heureuse année 2023

PIERRE SUZZARINI

PETITES VILLES DE DEMAIN

IL AURA FALLU 9 MOIS POUR RÉALISER LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LEQUEL S'APPUIE LA STRATÉGIE GLOBALE ET MULTITHÉMATIQUE (OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE) QUI VA PERMETTRE À NOTRE COMMUNE DE RENFORCER SON RÔLE DE CENTRALITÉ ET AINSI RÉPONDRE À DE NOMBREUX ENJEUX :

- Le vieillissement de la population et l'arrivée de nouveaux habitants engendrent des besoins spécifiques, en termes d'accès aux équipements et commerces de proximité, d'adaptation des logements et des espaces publics, ...
- Un marché immobilier tendu, avec une forte baisse des biens à la vente et paradoxalement de nombreux logements non habités (logements vacants et résidences secondaires).
- Des logements relativement anciens et souvent de grande taille : une offre inadaptée au profil des ménages (forte proportion de personnes seules).
- Des équipements attractifs à l'échelle du territoire :
 - Plusieurs équipements de portée intercommunale (collège, maison médicale, médiathèque, maison de l'enfance, Maison France Service, ...)
 - Projet de Maison de Santé de rayonnement intercommunal
- Un tissu commercial diversifié, mais une dynamique fragile, portée par quelques commerces moteurs, dont la transmission pose question.
- Des espaces publics à fort potentiel d'aménités et d'interactions sociales, mais une place trop importante occupée par la voiture.
- Un centre patrimonial préservé avec des caractéristiques pouvant servir de support et d'exemple pour imaginer le village de demain mais à adapter aux enjeux de rénovation énergétique.
- Une commune déjà pleinement engagée dans les transitions (environnementale, de mode de vie, de consommation), privilégiant la sobriété, la frugalité, le local et les liens sociaux.
- Une commune ressource pour le territoire : Mens accueille 22% des emplois du Trièves.



RETOUR SUR LES ÉTUDES QUI ONT PERMIS DE POSER CE DIAGNOSTIC :

- Pré-diagnostic énergétique sur les bâtiments communaux (INNOPTIM, 2021)
- Étude pré-opérationnelle sur l'habitat (SOLIHA, 2021)
- Diagnostic social et diagnostic vieillissement (services du Conseil départemental, 2021)
- Étude sur les mobilités et le stationnement (ARTER, 2021-22)
- Portrait artisanal et enquête sur les besoins des entreprises artisanales de la commune (Chambre des Métiers et de l'Artisanat 2022)
- Accompagnement sur la préfaisabilité d'un tiers-lieu, par une structure conseil (les échelles, 2022-2023)
- Accompagnement du CAUE, de l'UDAP et de l'Agence d'Urbanisme sur les projets, les documents d'urbanisme et la transversalité.

Des études complémentaires seront menées en 2023 : une sur la vacance des logements ainsi qu'une étude de positionnement commercial de la commune afin d'en évaluer le potentiel d'évolution.

ORT du Trièves / Vue globale des fiches action

AXE TRANSVERSAL : FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA RÉSILIENCE

1. Consolider la ressource en eau de la commune

AXE 1 : ACCOMPAGNER LA RÉHABILITATION DU BÂTI

1. Lancer l'OPAH d'amélioration de l'habitat de Mens
2. Engager la rénovation des bâtiments communaux
3. Expérimenter un dispositif d'offre de chambre solidaire chez l'habitant en occupation temporaire en centre-bourg

AXE 2 : FAVORISER L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL ÉQUILIBRÉ

1. Lancer le projet de tiers-lieu dans le bâtiment de l'ancienne trésorerie publique
2. Lancer une étude commerciale afin d'évaluer le potentiel d'évolution
3. Faciliter l'installation d'atelier d'artisans/créateurs
4. Aider à l'installation d'une boutique de producteurs locaux
5. Renforcer l'attractivité du camping : vers un éco-camping 4 saisons de Mens

AXE 3 : VALORISER LES PATRIMOINES ET LES ESPACES PUBLICS

1. Engager la requalification de la place de la mairie
2. Évaluer les règles d'urbanisme de la commune (SPR et PLU) afin de déterminer l'opportunité d'une évolution
3. Lancer le plan d'aide au ravalement de façades en centre-bourg

AXE 4 : AMÉLIORER LES CONDITIONS DE MOBILITÉS

1. Sécuriser les modes actifs / aménager les voiries communales

Les actions de l'ORT seront réalisées au cours du mandat actuel et au-delà, dans la limite des possibilités financières de la commune et de la part des moyens alloués par les partenaires signataires.

AMANDINE DELUS

BUDGET

La campagne budgétaire 2023 pour la mairie vient de commencer. Nous pourrions dire *comme chaque année*. Mais celle-ci démarre dans un contexte particulier. Car qui n'entend pas parler tous les jours de « pouvoir d'achat » et qui ne vit pas dans sa vie quotidienne la hausse des prix dans tous les domaines et en particulier sur toutes les énergies ? Un changement radical après des années d'inflation très faible. Nos modèles économiques s'effondrent, la parole politique n'est plus écoutée, Internet modifie le concept de vérité, des grandes démocraties fonctionnent sur le mensonge permanent. Que reste-t-il comme espace pour une démocratie apaisée ?

Le budget de la mairie repose pour partie de ses recettes de fonctionnement sur les dotations d'État. Leurs évolutions en 2023 sont très loin des taux d'inflation. En conséquence,

nos capacités de financer nos investissements fondent car nos dépenses au quotidien suivent les mêmes logiques que celles de chacun d'entre vous : explosion du prix de l'énergie, de toutes les dépenses d'entretien, des consommables... Alors seule la recherche d'économie peut nous aider. Nous venons d'éteindre l'éclairage public la nuit. Ce gain permettra d'atténuer la hausse de l'électricité. Et pour autant le service rendu à la population ne doit pas souffrir de ces économies. Dans un tel contexte, nos choix budgétaires sur la consommation d'énergie devront concilier rigueur financière et investissement sur l'isolation de tous les bâtiments communaux et sur des modes de chauffage en adéquation avec le réchauffement climatique. Des arbitrages difficiles dans un contexte radicalement nouveau et sans visibilité.

DOMINIQUE GAVILLON

URBANISME, MOBILITÉS

L'année 2022 a confirmé la dynamique individuelle de rénovation ou de construction à Mens avec 93 dossiers, répartis entre déclaration préalable de travaux (77), permis de construire (15) ou permis d'aménager (1). Pour mémoire en 2021, année record, nous avons traité 120 dossiers. En 2022, il y a eu 1 dossier sans suite, 1 annulé, 13 sont en cours de traitement, 1 permis de construire a été transféré. 15 dossiers ont été refusés, 62 accordés dont 48 avec prescriptions. Cela représente encore un dossier à instruire tous les 4 jours ! Très bonne nouvelle : la proportion de dossiers accordés a progressé sensiblement : 19 % d'échec en 2022 contre 32 % en 2021. L'accompagnement par notre service d'urbanisme et/ou par l'architecte conseil n'y est pas pour rien...



Il suffit de marcher dans les rues du bourg le long de l'année pour constater cette vitalité, avec des chantiers la plupart conduits par des entreprises locales. Cette frénésie impacte favorablement le logement dans Mens, souvent avec de la rénovation énergétique et parfois en aboutissant à des créations de logement. À noter que 18 déclarations préalables concernent la pose de panneaux solaires !

Pour autant le diagnostic réalisé par SOLIHA montre une vacance très élevée à Mens avec 11 % de logements vacants dont une majorité en vacance longue. L'opération d'auto diagnostic énergétique de 2021 a souligné de son côté bon nombre de « passoires thermiques », de logements froids, humides et sombres. C'est pourquoi l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, qui va démarrer pour 5 ans en 2023 dans le cadre de *Petite Ville de Demain*, viendra encore renforcer la dynamique de rénovation et de création de logements, en apportant des aides aux propriétaires. Un complément d'étude sur la vacance devrait être réalisé, pour mieux en comprendre les causes et nous permettre de déployer une stratégie pour participer à sa résorption. Par ailleurs Mens, comme tous les villages du Trièves, pourra participer à une

expérimentation d'habitat intergénérationnel, « une chambre solidaire et temporaire » : les habitants disposant d'une chambre non utilisée pourront accueillir une personne en recherche d'un toit temporaire en lien avec un emploi, une formation, un stage, contre un tout petit loyer et, si besoin, quelques services du quotidien. DIGI, Domicile Inter Générations Isérois et la Communauté de communes animeront ce dispositif dès 2023. Un autre partenariat, avec *Un Toit pour tous*, devrait permettre du logement très social (loyer bas contre avantages fiscaux).

Mais les logements du centre bourg montrent aussi des limites à cause de leur forme dominante : faible emprise au sol, 3 niveaux avec escaliers raides. C'est pourquoi l'aménagement du Pré Colombon, seule réserve foncière constructible de la commune, est nécessaire, en complémentarité des opérations de rénovation des logements du centre bourg. Le Pré Colombon accueillera de l'habitat groupé participatif, de l'habitat inclusif (logements adaptés aux personnes âgées ou porteuses de handicap), du logement social et encore de l'habitat léger et réversible. Avec des jardins et des vergers communs et une approche d'écoquartier, sobre en foncier, le Pré Colombon sera un lieu de rencontre. L'étude opérationnelle d'aménagement en fonction des besoins devrait démarrer en 2023, dans la concertation. Elle devra tenir compte de l'offre nouvelle du centre bourg liée à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain.

La parcelle de l'ex-silo étant désormais propriété de la commune, une autre concertation va s'ouvrir aux habitants afin de réfléchir à son usage.



2023 sera également une année importante pour les mobilités apaisées avec l'aménagement de la rue des Alpages (route de Corps) en faveur des mobilités douces et d'autres dispositifs d'entrée de bourg pour ralentir la circulation, une nouvelle réglementation de la circulation dans la partie historique du bourg,



l'aménagement de parkings à vélos dans des abris existants du bourg, la poursuite de la réflexion sur le stationnement.

Plusieurs projets de *Petites Villes de Demain* ont mis en évidence l'importance de réviser nos règles d'urbanisme pour trouver le bon équilibre entre le souci patrimonial – la fierté de notre architecture remarquable – et l'adaptation aux changements climatiques. 2023 sera l'année de l'évaluation des règles actuelles, dans un esprit constructif, avant de les réviser ensuite. 2022, année de l'ouverture du jardin de la Cure, a aussi permis de lancer un nouveau nuancier communal, plus riche et plus fonctionnel, bientôt opérationnel, au service des porteurs

de projet. En 2023, le contrôle de conformité sera poursuivi et mieux structuré.

Il faut souligner l'important travail en 2022 de la soixantaine d'habitants impliqués dans les différentes commissions d'urbanisme, logement et mobilités compris. Des propositions d'aménagement pour éclairer les élus avant leurs choix, un questionnaire logement (une quarantaine de réponses), une exposition sur le Pré Colombon fort visitée et source de dialogue, des visites d'écoquartiers et de l'opération « Ma route est une œuvre d'art » à St Paul-les-Monestier pour apaiser nos entrées de bourg, la réflexion sur le développement de l'habitat léger (réversible) en lien avec les règles d'urbanisme, celle sur l'habitat participatif débouchant sur une association, l'organisation de la fête du vélo, la promotion de l'autopartage, du covoiturage et du train ... Merci à toutes et à tous pour cette participation, qui ne demande qu'à se poursuivre et à s'élargir !

Bonne année 2023 !

CLAUDE DIDIER

TRAVAUX, VOIRIE, ENVIRONNEMENT ET EAU

Travaux effectués en 2022

- Nous avons travaillé avec la mairie de Saint Baudille-et-Pipet pour la réparation de la canalisation du captage de la Vanne. Pour cela nous avons dû aménager une piste pour accéder à la canalisation endommagée.
- Nous avons réparé plusieurs fuites sur les canalisations dans le village.
- Pour les travaux de voiries, nous avons refait la route de Ser-Clapi, nous avons arrangé le chemin du marais.
- Une balayeuse a été achetée pour le nettoyage des rues du village. Nous avons aménagé le jardin de la Cure.
- Des travaux d'entretien ont été faits à la piscine (changement de deux pompes).
- Entretien de plusieurs chemins communaux.
- Une somme de 70 000€ est prévue chaque année pour l'entretien de la voirie.

EN 2023

- Route de Foreyre.
 - Des aménagements sont prévus à la piscine.
 - Le gros chantier de l'année sera l'aménagement de la rue des Alpagnes.
 - En 2022, une étude portant sur la faune, la flore, la valeur patrimoniale et les objectifs du site a abouti à une notice de gestion, présentée en comité de site en janvier 2023. Des décisions seront prises en 2023 sur l'ouverture au public local après aménagements et sur la commande d'une étude portant sur le ruisseau des mines, trop encaissé et ne jouant plus son rôle de liaison avec la zone humide.
- Je tiens à remercier l'équipe technique pour sa réactivité chaque fois que nous avons besoin d'eux.
- Je remercie aussi les bénévoles de la friperie pour les travaux qu'ils ont effectués.

GERARD CHEVALLY



■ AGRICULTURE - FORÊT - TOURISME, ÉCONOMIE, ÉNERGIE ■

Réalisation 2022

Beaucoup de réalisations sont discutées, proposées et concrétisées grâce au travail des membres qui siègent dans les différentes commissions.

L'AGRICULTURE UN DES PILIERS DE NOTRE COMMUNE

→ Organisation de la fête de la transhumance avec passage du troupeau, exposition, projection film, débat. Interventions en milieu scolaire.

→ Mise à disposition de la source de Tolondet aux agriculteurs suite à la sécheresse.

→ Lancement d'une procédure de révision de boisement avec la constitution d'une commission interterritoriale d'aménagement foncier regroupant des élus, des propriétaires forestiers, de biens fonciers non bâtis et des agriculteurs.

→ Réunion avec SITADEL, la Chambre d'agriculture et des producteurs sur un projet éventuel de création d'un magasin.

→ Lancement du projet *Capitale champêtre de la culture* en lien avec l'agriculture et l'alimentation porté par la Communauté de communes.

UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

→ Aménagement et équipement opérationnels de la cuisine des Sagnes

→ Réunion publique pour le conseil national de l'alimentation, thème : *Que faut-il faire pour que chaque personne ait accès à une alimentation suffisante et de qualité ?*

→ Travail avec l'Agence Régionale de Santé pour lancer des actions d'éducation et de promotion en santé-environnement en lien avec le projet alimentaire territorial.

→ Accueil d'étudiants d'AgroParisTech pour une enquête sur le Trièves.

→ Participation au projet alimentaire de la Marmotière à Châtel-en-Trièves.

NOTRE COMMUNE EST REDEVENUE FORESTIÈRE

→ Acquisition de 30Ha de parcelles forestières en collaboration active avec l'ONF.

UNE ÉCONOMIE À SOUTENIR

→ Mise en place d'un appel à projet économique afin d'accompagner des structures, en soutien notamment à des projets *Leader*.

→ Suite à des échanges en conseil municipal, réflexion en groupe de travail d'élus sur un document contractuel pour le camping

→ Recherche de solutions administratives pour créer la zone artisanale des Appreaux et ainsi répondre aux demandes d'installation d'artisans.

→ Accompagnement du projet *Pep's Trièves* pour contribuer à la création d'une entreprise à but d'emploi.

→ Relance de la Foire du 1^{er} mai suite à deux années d'interruption.

→ Poursuite de la navette sur la saison estivale pour le marché du samedi.

UN TOURISME EN ÉVOLUTION

→ Réouverture du sentier de l'ancienne route de La Mure par le groupe sentiers.

→ Le projet de parcours patrimonial se poursuit en partenariat avec la Communauté de communes, les amis du musée, le Département et des habitants. Définition du parcours, des contenus des panneaux, du cahier des charges et consultation de graphistes et imprimeurs. En parallèle un travail patrimonial et paysager est réalisé avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement).

→ 12 boucles de promenade envisagées autour du village. Le travail du groupe en lien avec la CDCT et le Département se poursuit tant sur l'aspect technique que réglementaire.

→ En lien avec la ligue AURA CO et le Département une proposition de révision des parcours d'orientation et la création d'un parcours éducatif au Marais est enclenchée.

→ Au regard de l'évolution touristique, la décision du transfert de l'accueil touristique a été acté par la Communauté de communes. Il est prévu un basculement au 01 janvier 2024.

→ Décision de créer un groupe de travail sur l'accueil touristique. Pilotage pris en charge par

l'association Trièves Action Tourisme.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

→ Concrétisation du contrat de délégation de l'exploitation du réseau d'éclairage public avec TE 38. Lancement d'un diagnostic et d'une démarche d'extinction, organisation d'une réunion publique d'information. Adaptations techniques du réseau et mise en œuvre opérationnelle le 07 décembre.

Perspectives

AGRICULTURE

- Poursuite de la fête de la transhumance en lui donnant encore plus de visibilité et de dynamique.
- Poursuivre la procédure de révision de boisement.
- Consolider la mise à disposition de ressources en eau aux agriculteurs.
- Poursuivre la réflexion sur la possibilité d'une création d'un magasin de producteurs (action PVD).
- Établir un planning et des animations autour du projet *capitale champêtre de la culture*. Relance notamment en octobre de la foire des agnelles.

PROJET ALIMENTAIRE

- Mettre en place une organisation pour réaliser des ateliers culinaires à la cuisine des Sagnes avec les différents partenaires.
- Accompagner le projet de l'OPA de la Marmotière sur le bassin de vie.
- Étudier les conclusions du Conseil national de l'alimentation pour voir s'il est possible de mettre en place des actions sur le territoire.
- Étudier les conclusions du rapport des étudiants d'AgroParisTech.
- Suivre le dossier de l'ARS concernant les actions d'éducation et de promotion en santé environnement déléguées à *Pep's Trièves*.

FORÊT



- Accompagnement ONF. Application du régime forestier, délimitation des parcelles, aménagement, ... et projets futurs à consolider

ÉCONOMIE

- Poursuite du travail en partenariat avec la Communauté de communes pour faire aboutir le projet de zone artisanale des Appreaux
- Pour le marché du samedi, étudier des alternatives de déplacement doux
- Amélioration de la signalétique commerces et parkings.

TOURISME

- Finalisation du parcours patrimonial et installation pour une inauguration lors



des Journées du patrimoine en septembre.

→ Finalisation des parcours de promenade et installation pour le printemps.

→ Finalisation des parcours d'orientation et mise en œuvre pour l'automne.

→ Préparer le transfert de l'information touristique de la Communauté de communes à la commune et définir les modes de diffusion de l'information.

ÉNERGIE

→ Finalisation de l'extinction sur les hameaux - Amélioration des installations.

→ Engagement de travaux de rénovation des bâtiments communaux (action PVD).

Je remercie toutes les personnes impliquées dans les actions entreprises !

GILLES BARBE

CCAS, VIE QUOTIDIENNE

Les commissions ont travaillé sans relâche en 2022 et vont continuer dans cette dynamique.

En plus des colis de Noël attribués aux personnes âgées de 75 ans et plus et au collectif d'entraide, le CCAS a décidé de remettre en place le repas des Aînés arrêté depuis le confinement de 2020. 170 colis ont été distribués avant les fêtes de Noël, le repas a eu lieu le 21 janvier.

Cette année, le CCAS a souhaité également aider des jeunes de la commune, âgés de 11 à 17 ans, lors du festival *Festistreet*. Ils ont pu bénéficier de tickets d'entrée pour les spectacles.

Des aides financières ont été attribuées et le document pour l'attribution de la voiture *CITIZ* a été retravaillé afin d'en faire bénéficier les personnes de la commune, selon leurs conditions de ressources, qui ont besoin de se rendre à un RDV médical, un entretien d'embauche, une convocation exceptionnelle (judiciaire, administrative...).

Le CCAS souhaite poursuivre son soutien pour les jeunes au même titre que les personnes âgées et continuer à travailler avec les associations locales. Il continue son travail dans une logique de partenariat pour ouvrir ses actions à tous les habitants de la commune.

La commission Vie Quotidienne a reconduit les actions réalisées en 2021 en 2022 (fête des parents, fleurissement du village, l'organisation du Téléthon avec l'association *Rochassac*, les décorations lors des fêtes de fin d'année).

Des nouveaux bancs et tables de pique-nique ont été installés à l'étang de pêche en partenariat avec l'association de pêche.

Une action importante lors d'Octobre Rose 2022 : une marche a été organisée par la commission Vie Quotidienne avec l'aide financière du CCAS. Cette action a été mise en place en partenariat avec l'association « *Rose Altitude* » qui soutient les femmes atteintes du cancer féminin sur les secteurs du Trièves et de la

Matheysine, elle œuvre également pour la prévention, le dépistage et la recherche dans la lutte de ces cancers.

Cette action sera reconduite en 2023 et le souhait est de la pérenniser.

Les logements communaux

Des travaux de sécurisation ont été réalisés dans des logements en 2022. Un diagnostic a permis de mettre en évidence des travaux sur le plan énergétique et de sécurité. Les travaux urgents sur la sécurité sont envisagés pour l'année 2023. Ils ne rentrent pas dans les financements de PVD.

En ce début d'année, les DPE (diagnostic de performance énergétique) seront réalisés dans tous les logements.

La commune reste à l'écoute des locataires, actuellement les logements sont tous occupés.

FLORENCE LORENZI



SANTÉ, SOCIAL, SOLIDARITÉ

Réalisation 2022 :

→ Organisation d'une formation aux Premiers Secours en santé mentale sur deux journées en octobre.

→ Mise en place avec *Mixages*, le département et des soignantes du territoire d'un groupe de travail autour du soutien social au deuil.

PERSPECTIVES 2023 :

→ Organisation d'une nouvelle session de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale.

→ Journée d'information sur les troubles

psychiques organisée par l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), à Mens le 25 mars 2023.

→ Poursuite du travail de réflexion autour du soutien social du deuil. Réalisation d'une plaquette d'information réunissant des professionnels ressources et des associations, locales ou non, pour venir en aide aux personnes endeuillées ou en situation de détresse psychique.

→ Participation au réseau d'entraide autour des besoins éducatifs particuliers et du handicap, initié sur le territoire.

GENTIANE VERNAY

ÉGALITÉ DE GENRE

C'était une promesse de campagne : la commission égalité de genre a vu le jour en 2022. Elle a pour objet d'installer d'une manière apaisée une culture de l'égalité.



Le livre pour enfants est la première piste d'action, en partenariat. Réunions annoncées dans le TUM.

ANIMATIONS, JEUNESSE, CULTURE, ASSOCIATIONS

2022 vient de s'achever. Les animations ont pu se dérouler sans trop de contraintes, contrairement aux deux années précédentes.

De nombreuses festivités peuvent avoir lieu grâce la dynamique des nombreuses associations mensoises qu'elles soient culturelles, sportives ou sociales.

Les commissions animations et culture sont force de proposition dans leur domaine respectif. Pour exemple, la fête de la musique remise en place attire de plus en plus de public depuis deux ans.

De nouvelles animations ont vu le jour comme la fête des fours à Menglas, qui a remporté un vif succès et qui sera reconduite en 2023. De même, pour Noël, une déambulation nocturne a permis des échanges intergénérationnels avec la participation du Club *Bel âge*.

Les animations traditionnelles sont conservées. D'autre part, de nombreuses expositions (photos, peintures...) sont visibles tout au long de l'année : mairie (façade et intérieur), jardin du temple et de l'église, le Breuil...

Des partenariats se sont créés entre la mairie et certaines associations pour faire venir des spectacles pour tous les publics.

Depuis l'accueil d'un raid en 2021, nous recevons plusieurs demandes avec le souhait que Mens soit *village étape* ou *village arrivée*. Une découverte du centre historique et des parcours d'orientation dans le village sont alors proposés.

Toutes ces animations favorisent le lien social que la municipalité souhaite développer.

Pour 2023, nous allons encore essayer d'améliorer les festivités existantes si besoin.



Nous travaillons également avec des associations pour proposer des animations nouvelles. Je peux déjà vous annoncer que nous accueillerons un spectacle de la MC2 de Grenoble au mois d'Avril.

En ce qui concerne les jeunes, une réflexion est lancée au sujet d'un aménagement, en les incluant dans ce projet.

Un travail avec le collège a été réalisé pour la création d'un parcours d'orientation permanent autour de l'étang. Il s'adressera aussi bien aux scolaires qu'aux touristes.

Les commissions sont toujours ouvertes et si vous avez des idées à partager, vous êtes les bienvenus.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2023, remplie de moments de rencontres et de partages conviviaux.

FRANÇOISE STREIT



COMMUNICATION



Notre principal outil de communication est le *Trait d'Union Mensois*. Sa rédaction mensuelle est participative. Nous bénéficions des compétences de Matthieu Avrain, graphiste et membre du Comité de rédaction depuis le début du mandat, il apporte son regard aiguisé à la mise en page de notre journal.

Ensemble nous avons réussi à faire évoluer le journal tant sur le fond que sur la forme.

L'impression du TUM se fait depuis la mairie, sur du papier 100% recyclé. C'était une promesse, on l'a fait !

Le TUM n'est pas le seul journal dans lequel nous parlons de Mens. Chaque trimestre environ nous sommes présents dans le journal intercommunal proposé par la Communauté de communes du Trièves, avec la présence d'une actualité municipale.

En parallèle avec l'accompagnement nécessaire, nous avons entamé une refonte totale du site internet. Nous avons souhaité une ambiance plus dynamique, attrayante et participative. Depuis celui-ci vous pourrez avoir accès à vos démarches administratives, réservation de salles, aux actualités et toutes autres fonctionnalités.

Rendez-vous sur www.mairie-de-mens.fr.

Le site internet vous offre un accès direct à la page facebook de la commune : *Village de Mens*. En 2022 nous sommes de plus en plus présents sur ce réseau social.

Nous avons renouvelé notre abonnement à l'application *panneau pocket* que nous vous encourageons à télécharger et qui vous offre un large panel d'informations en lien direct avec la vie de la commune.

L'année 2022 à été rythmée par les permanences des élus le samedi matin de 9h30 à 11h30 à la mairie. Un temps d'échange ouvert à tous. Ces moments de rencontres se pérennisent en 2023, rythmés aussi par l'agenda des réunions de commissions.

Le tableau des commissions sera repris dans le TUM de février. N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer aux commissions qui vous intéressent. Pour 2023, nous aimerions développer nos réseaux sociaux. Nos observations ont été sans appel: c'est l'outil qui nous permet d'être au plus proche d'une partie des habitants de Mens. Nous allons continuer à consolider la refonte du site internet.

Enfin, nous réfléchissons à un moyen d'information plus large et instantané. Nous examinons chaque possibilité : mailing list, faire appel à un service externe.

C'est un beau projet pour 2023 !

Notre commission est ouverte et prête à accueillir de nouveaux membres.

EMMA CHABERT